

Guidel, le 30/04/2026

ATTESTATION

Je soussigné, Régis KERDELHUE, Maire de la ville de GUIDEL, autorise le passage de la Rando Terre et Mer organisée par l'association Rando VTT sur la commune le dimanche 6 septembre 2026.

La commune de GUIDEL se dégage de toute responsabilité en ce qui concerne les risques éventuels et notamment les dommages qui pourraient être causés aux personnes et aux biens soit du fait de l'épreuve sportive, soit d'un accident survenu au cours ou à l'occasion de cette randonnée

Pour servir et Valoir ce que de droit,

Le Maire,

R. KERDELHUE

